

Enseignement

Enseignant-chercheur

L'enseignant chercheur doit concilier à la fois l'enseignement et la recherche. Il est spécialisé dans un domaine et donne des cours magistraux en amphithéâtre, encadre des travaux dirigés ou pratiques. Il assure les corrections de devoirs et d'examens tout en se rendant disponible pour recevoir les étudiants qui souhaitent être conseillés. Il est aussi rattaché à un laboratoire et consacre l'autre partie de son temps à la recherche dans sa discipline (rédaction d'articles dans des revues spécialisées, intervention dans des colloques en France ou à l'étranger...). Il peut également être habilité à suivre les travaux de recherche des étudiants.

Formateur d'adultes

Dans le public ou le privé, parfois au sein de la direction des ressources humaines d'une grande entreprise, le formateur assure des prestations de conseil, de formation et/ou de professionnement auprès d'adultes salariés ou demandeurs d'emploi. Le formateur d'adulte peut travailler en individuel, en groupe, en face à face ou à distance, par téléphone ou en ligne. Il doit être en mesure de s'adapter à la demande pour concevoir ses interventions et choisir des supports appropriés. Il doit faire face à des publics sans cesse renouvelés, il faut alors faire preuve de capacités de communication et d'adaptation.

Professeur de Français langue étrangère

Le professeur de FLE enseigne le français à des non-francophones que ce soit en France ou à l'étranger. Il n'a pas forcément un programme à tenir mais il doit être en mesure de s'approprier une pédagogie particulière qui prend en compte la culture de ses élèves. Il peut enseigner les termes de la vie quotidienne à des migrants ou un français plus technique s'il s'adresse à des scientifiques étrangers intégrés dans un laboratoire en France, par exemple.

Dans 60% des cas, il travaille à l'étranger : alliances françaises, instituts culturels des ambassades, ONG, universités étrangères... mais il peut aussi enseigner dans une université française, dans une association locale d'insertion, une chambre de commerce, une entreprise... Avoir réussi un concours comme le CAPES ou l'agrégation est un atout supplémentaire.

Professeur en collège-lycée

Il est l'enseignant d'une langue dont il est spécialiste aux élèves de 6ème jusqu'à la terminale. Grâce à ses connaissances et à ses compétences d'enseignant, il transmet son savoir à ses élèves pour leur faire découvrir une culture et apprendre une langue à partir de supports variés. Il doit suivre les directives instaurées chaque année par l'Éducation nationale dans un programme. Dans les établissements de second degré, deux catégories d'enseignants coexistent : les titulaires du CAPES et de l'agrégation... Tous exercent le même métier, mais les différences concernent le salaire et le temps de travail. En plus des heures de cours, des réunions et des conseils de classe, les professeurs doivent consacrer du temps à la préparation des cours et à la correction des copies. Il est nécessaire de savoir gérer un groupe avec ses problèmes éventuels de discipline, de comprendre les adolescents et de savoir remettre en question ses méthodes.

Professeur des écoles

Exerçant en école maternelle ou élémentaire, le professeur des écoles travaille auprès d'enfants de deux à onze ans. Son rôle est d'éveiller chez eux l'intérêt pour le monde qui les entoure, leur apprendre à lire et à compter en suivant un programme scolaire défini par le Ministère de l'Éducation nationale. Il dispose d'une certaine liberté pour organiser ses cours ainsi que les différentes activités intellectuelles, artistiques et sportives. En maternelle, l'enfant est initié aux lettres et aux chiffres à travers le jeu.

Dans le primaire, il doit être capable d'enseigner le français, les mathématiques, les sciences et technologie, l'histoire-géographie, l'éducation civique, l'éducation artistique et l'éducation physique et sportive. Le professeur des écoles doit assurer chaque semaine 26 heures d'enseignement en plus de la préparation des cours, de la correction des devoirs et des activités pédagogiques. La fonction exige rigueur, patience, sens de l'écoute et autorité naturelle.

Traduction-interprétation

Traducteur

Le traducteur transpose un texte écrit en respectant le fond et la forme du texte original. S'il peut traduire des romans, ce professionnel travaille surtout sur des documents juridiques et financiers (contrats, bilans, rapports annuels, etc.), techniques et scientifiques (brevets, fiches techniques, modes d'emploi, articles scientifiques, etc.), commerciaux (plaquettes de publicité, communications, courriers, etc.), audiovisuel (DVD, internet, etc.). Il est souvent nécessaire d'organiser des recherches très précises pour être exact sur la terminologie. Traduisant d'une langue étrangère vers sa langue maternelle et inversement, la maîtrise des langues est indispensable.

Interprète

L'interprète transpose le discours d'un orateur dans la langue de ses auditeurs. Il interprète plus qu'il ne traduit mot à mot ; il restitue l'essentiel d'un discours avec la même intensité. Depuis sa cabine devant un micro, il transpose en direct lors de conférences mais peut aussi être amené à restituer en décalé des portions de discours à partir de notes prises à la volée. Il traduit dans les 2 sens de sa langue maternelle à une langue étrangère et inversement ou d'une langue à une autre. Il peut passer d'une conférence sur le monde agricole à une table ronde sur la découverte d'un vaccin.

Il est nécessaire d'avoir une bonne culture générale, une vivacité d'esprit et une grande résistance au stress pour faire face aux imprévus. Le plus souvent indépendants, l'interprète doit démarcher pour se constituer une clientèle et savoir organiser sa prospection.

Localisateur

Le localisateur est un traducteur d'un nouveau genre puisqu'il possède une double compétence : celle de la traduction et celle du multimédia. Les produits multimédia (logiciels, jeux vidéo, ...) exigent une prise en charge complète au niveau de la langue avant d'être lancés sur un marché. Le localisateur traduit les messages affichés sur écran, les options de menus, les contenus des pages web, le manuel de l'utilisateur... Pour répondre à cette exigence la maîtrise de la traduction assistée par ordinateur (TAO) est indispensable. Il faut également assurer les tâches techniques comme les tests de fonctionnement, la mise en page des documents, l'adaptation des illustrations. Des compétences dans la maîtrise de plusieurs langues sont demandées tout comme des compétences en gestion de projet et une bonne pratique des logiciels.

Tourisme-hôtellerie

Chef de produit

Son rôle est de concevoir les circuits des agences de voyages ou des tours-opérateurs. Il se rend sur place afin de rencontrer les partenaires locaux (guides, hôteliers, transporteurs, ...) , tester les prestations et négocier les prix. Il passe une partie de son temps sur le terrain et l'autre à son bureau pour se consacrer à l'élaboration technique du produit (devis, dates, ...) sans rien laisser au hasard (photos du catalogue, rédaction des textes, organisation...). Il doit être en mesure de réajuster son produit au fur et à mesure en tenant compte des demandes de sa clientèle et de l'évolution du marché.

Conseiller séjour

en office de tourisme

Le conseiller doit orienter au mieux les touristes de passage dans une ville ou une région en cernant au mieux leur demande. Il les aide à choisir un restaurant, un hôtel ou un site à ne pas manquer. A cela peut parfois s'ajouter la vente de prestations (visites, croisières, ...). Il peut être à la fois à l'accueil, au téléphone, à la gestion de la documentation. La polyvalence est exigée. Dans un grand office, il peut être spécialisé dans un domaine : billetterie, plate-forme téléphonique... Il s'appuie sur une bonne culture générale et une bonne documentation car il est l'expert de sa région.

Guide-interprète

Le guide-interprète dévoile aux touristes les secrets d'un monument, d'une ville, d'un site historique et transmet sa passion pour le patrimoine culturel. Son rôle : faire visiter des sites à des groupes de touristes français ou étrangers et commenter dans leur langue, les visites de monuments, de musées, ... Dans tous les cas, ce professionnel prépare les visites avec soin. Spécialiste d'un site, d'une époque, d'un personnage... il réactualise sans cesse ses informations et se tient au courant des dernières découvertes historiques. Il doit savoir répondre à toutes les questions. Les aspects pratiques liés à la visite sont également de son ressort (emplacement d'un parking, réservation d'un restaurant, ...). La plupart travaille en free-lance ou pour une agence, un office de tourisme... Il cumule souvent plusieurs employeurs, voire emplois, en fonction des saisons.

Hôtesse de l'air/ Steward

(Personnel navigant commercial)

A bord des avions, les hôtesse et les stewards assurent la sécurité et le confort des passagers pendant le vol. Ils sont les représentants des compagnies aériennes dont ils doivent donner la meilleure image. Le travail débute avant le décollage. Ils contrôlent méticuleusement le bon fonctionnement des appareils et des équipements de la cabine.

Ils accueillent ensuite les passagers et accomplissent, devant les voyageurs, les démonstrations de sécurité en indiquant la procédure à suivre en cas d'incidents. La sécurité des passagers étant leur principale préoccupation, ils suivent une formation adaptée à chaque type d'appareil pour gérer les situations d'urgence, avec sang-froid et efficacité. Ils doivent aussi assurer le service et l'approvisionnement des boissons, plateau-repas, effectuer la vente des produits détaxés, s'occuper repas et tenir les livres de comptes. Ils doivent renseigner les passagers dans différentes langues. Certains critères physiques sont pris en compte.

Réceptionniste d'hôtel

De l'accueil des clients à la gestion des réservations, en passant par la comptabilité et la coordination des équipes, le réceptionniste d'hôtel jongle avec les responsabilités, en gardant toujours le sourire. Derrière son comptoir ou au téléphone, il accueille les clients de l'hôtel, leur indique les chambres disponibles, précise les tarifs et les services proposés avant de leur remettre les clés de la chambre. Il assure le confort du client pendant son séjour. Il renseigne aussi sur les activités culturelles, sportives et de loisirs, gastronomiques proposées par la ville et peut se charger de certaines réservations. Responsable de la mise à jour des fichiers-clients (réservations, arrivées, départs), il établit la facturation et encaisse les paiements. Il coordonne les activités du personnel d'étage, de restauration et du personnel d'entretien.

Responsable d'hébergement

Le directeur d'un hôtel confie au responsable de l'hébergement la gestion des chambres de l'établissement, et à son directeur de la restauration la responsabilité du ou des restaurant(s) de l'hôtel. Il a la charge de l'enveloppe hébergement d'un hôtel et veille à son équilibre financier (budget, gestion des coûts et recettes). Il s'assure de la qualité du service en chambre, le recrutement, la formation et l'encadrement des personnels lui incombent également.